

**2026 – 61 : TARIFS DES ACTIVITES DU SERVICE ENFANCE  
SEJOURS VACANCES D'ETE 2026**

**LE MAIRE DE LA VILLE DES HERBIERS**

Vu les articles L. 2122-22 2° et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°3 du Conseil municipal du 23 mars 2026 donnant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,

Vu la décision municipale n°109 du 1<sup>er</sup> août 2013 modifiée instituant la régie de recettes des activités péri-éducatives renommée régie de recettes Enfance-Jeunesse,

Vu l'arrêté municipal n°288 du 10 avril 2026 donnant subdélégation de fonctions et de signature à Madame Hélène CHENAIS, 2<sup>ème</sup> adjointe, chargée des Finances et de la commande publique,

Considérant la nécessité de fixer un tarif pour les séjours vacances d'été organisées par le service Enfance,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** : Les tarifs des séjours organisés par le service Enfance pour l'été 2026 sont fixés ainsi qu'il suit :

**Séjour GS-CP** : 3 jours et 2 nuits, du Mercredi 15 au Vendredi 17 Juillet 2026, au camping « La Rivière » Sainte Cécile pour les 5/7 ans :

Activités prévues : Visite sur le site Le Bois Etoilé à Saint-Martin des Noyers avec plusieurs ateliers nature, jeux d'aventure et une veillée autour du feu, Baignade Piscine, Grand jeu, Nuits sous tente...

	QUOTIENT							
	<500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301-1500	1501-1700	>1701
HERBRETAIS	88€	93€	103€	113€	118€	123€	129€	134€
NON HERBRETAIS	110€	116,25€	128,75€	141,25€	147,50€	153,75€	161,25€	167,50€

**Séjour CE** : 4 jours et 3 nuits, du Lundi 20 au Jeudi 23 Juillet 2026, au camping « La Rivière » Sainte Cécile pour les 7/9 ans :

Activités prévues : Ateliers d'initiation à la magie avec la Cie Romain LAGUICHE, représentation devant les familles, Grand jeu, Baignade Piscine, Nuits sous tente...

	QUOTIENT							
	<500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301-1500	1501-1700	>1701
HERBRETAIS	145€	150€	160€	170€	180€	190€	195€	200€
NON HERBRETAIS	181,25€	187,50€	200€	212,50€	225€	237,50€	243,75€	250€

**Séjour CM:** 5 jours et 4 nuits, du Lundi 27 au Vendredi 31 Juillet 2026, au camping « Amitié et Nature » sur la mer pour les 9/11 ans :

**Activités prévues :** Initiation au surf avec l'école Keep Cool Surfing, Visite au parc d'attractions des dunes, Baignade en mer et jeux de plage, Grand jeu, Veillées animées, Nuits sous tente...

	QUOTIENT							
	<500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301-1500	1501-1700	>1701
HERBRETAIS	182€	187€	197€	207€	217€	227€	232€	237€
NON HERBRETAIS	227,50€	233,75€	246,25€	258,75€	271,25€	283,75€	290€	296,25€

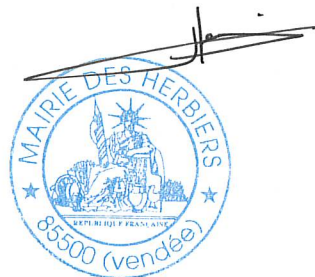
**ARTICLE 2 :** Aucune réduction n'est prévue pour ces activités. Les recettes seront perçues par le biais de la régie de recettes Enfance-Jeunesse.

**ARTICLE 3 :** M. le Directeur Général des Services et Mme le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Transmise en Préfecture le :  
Publiée électroniquement le :

05 MAI 2026  
05 MAI 2026

LES HERBIERS, le 23 avril 2026  
Par délégation spéciale du Conseil municipal,  
Christophe HOGARD, Maire,  
Hélène CHENAIS, 2<sup>ème</sup> adjointe, chargée des Finances  
et de la commande publique



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex, dans un délai de **deux mois** à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)